



Matéo ROMERO DE AVILA,
Trésorier fédéral

Il y a un peu plus d'un an, nous entrions comme avait pu le dire notre président de la République, en guerre. Concrètement nous subissions l'attaque d'un virus qui mettait à mal notre système de santé et ôtait la vie à bon nombre de nos concitoyens.

À l'occasion de ce premier confinement, le ministère des Armées a répondu immédiatement présent pour lutter contre cette pandémie et mettre les moyens dont il disposait au service des Français.

Derrière tous ces dispositifs successifs, il y avait nos militaires, mais il y avait aussi tout autant dévoués, quoi que souvent dans l'ombre, les personnels civils des Armées.

Nous n'allons pas lister ici les agents qui ont fait preuve d'abnégation face à cette crise, pour autant rappelons qu'au tout début sans citer le lieu, ce fut un personnel civil de notre institution qui tomba dans le coma ! Aujourd'hui il s'en est sorti, cependant le retour à une vie normale reste compliqué.

Cette introduction, a pour but de rappeler que nos camarades de travail ont souffert et continuent à donner le meilleur d'eux-mêmes, nonobstant le malheur qui parfois les touche et les difficultés auxquelles ils se retrouvent confrontés.

Lors du déconfinement du mois de mai en Conseil Central de l'Action Sociale des Armées (CCASA), il nous a été présenté un bilan plutôt positif du soutien apporté aux personnels durant ces premiers mois de crise. Et ce n'était que vérité, avec un service social sur la brèche, aussi nous ne pouvons que rendre hommage aux travailleurs sociaux.

Nous Force Ouvrière avons alerté, et le faisons encore, sur la poursuite d'une crise qui va amener son lot de situations dramatiques dans la durée

avec le chômage partiel, voire la perte d'emploi pour certains conjoints de personnels, et nous passons sur d'autres problématiques qui viennent s'y ajouter.

Ce que nous disons donc à Force Ouvrière, c'est que plus que jamais il faut que notre action sociale conserve ses moyens d'actions, son budget, ses personnels. Il ne faut pas envisager de faire des économies dans ce domaine car le besoin d'aide et de soutien va s'accroître.

Vous, personnel du ministère des Armées, sachez que vous avez nombre de prestations et d'aides à votre portée et que « ce n'est pas seulement fait pour les autres », comme certains le pensent.

Il vous faut prendre le temps de visiter le site « e-social des armées » qui peut être une première démarche, mais vous pouvez également vous adresser aux personnels sociaux qui sauront vous guider et vous apporter leur aide précieuse.

Il y a des prestations que nous sommes nombreux à ignorer, et qui pourtant pourraient améliorer notre quotidien ! Si vous avez des questions, vous



L'ACTION SOCIALE DES ARMÉES

pouvez également vous rapprocher de vos délégués FO qui vous guideront au mieux.

Aujourd'hui, les vaccinations deviennent accessibles un peu partout, mais nous ne pouvons que vous recommander de rester toujours prudent pour vous, vos camarades de travail et vos proches. Prenez bien soin de vous.

Quelques exemples de prestations parmi toutes celles proposées :

- prêt personnel ou social ;
- aide relative au parent exerçant un droit de visite et d'hébergement au profit de son ou ses enfants à la suite de la séparation du couple ;
- CESU garde d'enfants ;
- prestation de soutien en cas d'absence prolongée du domicile (PSAD) ;
- aide ou allocation aux parents d'enfants handicapés ;
- prêts pour l'accession à la propriété, au financement de travaux ;
- aide à la location ;
- aide à l'installation des personnels de l'État, etc. ■